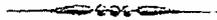


**PROJET**

DE

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS,**

POUR L'EXERCICE 1849.





## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1849 s'élève à . . . . . fr. 117,591,020 »  
indépendamment du produit présumé des ventes de biens domaniaux ordonnées par la loi du 3 février 1843.

Celui de l'exercice 1848 a été voté par la Législature au chiffre de. . . . . fr. 117,612,250 »

La diminution prévue pour l'exercice 1849 n'est donc que de . . . . . fr. 21,230 »

Jusqu'à présent, les prévisions ont été basées sur les produits des douze mois les plus rapprochés de l'époque de la formation du Budget.

Ces bases n'ont pu être suivies pour déterminer les prévisions de 1849, à cause de l'influence que les événements politiques ont exercée sur la plupart des revenus de l'État.

Les développements qui vont suivre font connaître les éléments d'après lesquels les évaluations sont établies.

La somme admise en recette au Budget de 1848, pour la contribution foncière, est maintenue au Budget de 1849. Elle représente, en principal, un chiffre de 15,500,000 francs, qui sera réparti entre les neuf provinces du royaume, d'après la nouvelle péréquation de la contribution foncière, arrêtée par la loi du 9 mars 1848 (*Moniteur* du 11, n° 71.)

*Contribution foncière.*

Un projet de loi réglant l'assiette et la perception de la contribution personnelle sera soumis à la Chambre au début de la session. A raison de son importance et des intérêts qu'il embrasse, il n'est guère possible que la nouvelle loi puisse sortir ses effets au 1<sup>er</sup> janvier 1849. Le régime actuel devra donc être maintenu pendant cet exercice.

*Contribution personnelle.*

Le montant des rôles de la contribution personnelle, principal et additionnels, s'est élevé, savoir :

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent,	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1843. . . . .	8,705,250	»	»
1844. . . . .	8,845,086	157,856	»
1845. . . . .	8,967,522	124,256	»
1846. . . . .	9,059,571	92,249	»
1847. . . . .	9,150,357	76,766	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

En évaluant les prévisions du Budget de 1849 d'après la progression successive de l'impôt, on pourrait proposer un chiffre de 9,250,000 francs. Cependant, il a paru préférable de l'établir au taux fixé pour 1848, c'est-à-dire à 9,200,400 francs.

*Patentes.*

Il a été perçu pour droit de patente, savoir :

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1843 . . . . .	2,767,405	"	"
1844 . . . . .	2,778,067	10,574	"
1845 . . . . .	2,854,954	76,887	"
1846 . . . . .	2,902,766	107,812	"
1847 . . . . .	3,133,068	100,302	"

Les prévisions du Budget de 1848, évaluées d'abord à 3,003,000 francs, ont été ensuite admises pour 3,096,500 francs. A l'époque où ces dernières prévisions ont été proposées, leur réalisation parassait certaine; en effet, le montant des rôles primitifs de 1847, ainsi que des rôles supplémentifs du premier et du second trimestre, combiné avec le chiffre moyen des rôles des troisième et quatrième trimestres des années 1844, 1845 et 1846, présentait une somme totale de 3,096,000 francs.

Cependant, en se reportant aux résultats consignés dans l'annexe n° 1, on ne peut compter que les recettes de 1848 dépasseront le chiffre de 3,000,000 de francs.

Les prévisions du Gouvernement ont toujours été calculées sur le droit à payer par les sociétés anonymes, sur tous les bénéfiques, y compris les intérêts des capitaux engagés et les fonds de réserve. Diverses sociétés ont réclamé auprès des députations permanentes des conseils provinciaux contre cette application de la loi.

Il est intervenu plusieurs décisions dans l'un et l'autre sens. Le Gouvernement en a annulé quelques-unes par application de l'art. 86 de la loi provinciale, mais les tribunaux ont décidé unanimement qu'en pareille matière la délibération des députations permanentes était souveraine.

A défaut d'une disposition législative réglant la marche à suivre en pareille circonstance, pour établir une application uniforme de la loi, le trésor a essuyé une perte considérable, qui a naturellement réduit le montant des rôles.

Les difficultés qu'a présentées la cotisation des sociétés anonymes seront, du reste, aplanies dans un projet de loi dont la Chambre sera saisie pendant la session de 1848-1849. Le projet de loi accordera, en outre, un dégrèvement à certaines catégories de patentables, qui sera compensé par une élévation du droit à payer par d'autres, afin d'établir plus d'égalité proportionnelle.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

C'est en vue des résultats financiers que produira le projet dont il s'agit, quand il sera converti en loi, que l'on a établi modérément les prévisions du Budget de 1849 à la somme de 3,100,900 francs.

Le produit des redevances sur les mines atteindra, d'après les rôles de 1848, *Redevances sur les mines.* le chiffre de fr. 207,230 12 c<sup>s</sup>.

C'est ce chiffre qui sert de base aux prévisions de l'exercice 1849.

Les droits d'entrée ont produit, savoir :

DOUANES.

DÉSIGNATION DES EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES comparativement à l'exercice précédent	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845 . . . . .	10,070,385	»	»
1844 . . . . .	10,023,511	846,928	»
1845 . . . . .	11,148,250	224,050	»
1846 . . . . .	10,254,187	»	914,065
1847 . . . . .	9,745,975	»	490,212
1848 au 50 septembre . . . . .	6,485,675	»	942,571
Trois derniers mois de 1847, pour compléter l'exercice (1) . . . . .	2,515,729		
	8,801,404		
TOTAUX . . . . .	60,927,510	1,071,867	2,516,846
MOYENNE {	des années 1845 à 1847 . . . . .	10,425,221	
	générale . . . . .	10,154,585	

Après avoir éprouvé une première diminution en 1846, les recettes ont continué à fléchir pendant les années 1847 et 1848. Ce résultat est dû à deux causes principales : la libre entrée des denrées alimentaires, par suite de la crise des subsistances, dont les effets ont commencé en 1845 et subsistent encore, et les événements politiques qui agitent l'Europe depuis le mois de février.

La réduction des recettes, qui doit être attribuée à la première de ces causes,

(1) A moins qu'il ne survienne de nouveaux événements de nature à mettre obstacle à la reprise des affaires, il y a lieu de supposer que les recettes des trois derniers mois de 1848 dépasseront celles qui ont été opérées pendant la même période de 1847.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ressort du tableau ci-après, comprenant les marchandises placées sous le régime de la libre entrée :

MARCHANDISES.	DROITS PERÇUS EN PRINCIPAL ET ADDITIONNELS.							
	1845.	1844.	1843.	TOTAL.	MOYENNE.	1846.	1847.	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 30 sept. 1848.
Bestiaux . . . . .	557,190	414,995	508,958	1,480,445	495,481	582,290	79,657	5,750
Graines, farines, etc.	554,158	707,407	415,155	1,676,698	558,899	50,544	22,255	16,709
Riz. . . . .	281,558	295,014	172,907	748,660	249,550	1,564	1,494	1,807
	1,592,706	1,410,716	1,096,588	3,005,810	1,501,956	614,198	105,584	24,402

Si, comme on doit l'espérer, les causes qui ont particulièrement affecté les recettes en 1848, viennent à diminuer, il y aura dans les affaires commerciales une reprise d'autant plus vive que la stagnation aura duré plus longtemps. Les besoins de la consommation se présenteront dans une progression en rapport avec la durée du temps pendant lequel ils n'auront pas été satisfaits. On croit donc pouvoir compter que les recettes de 1849 atteindront celles de 1847, d'autant plus que cette dernière année présente des circonstances qui se sont opposées à l'augmentation naturelle des droits d'entrée.

*Droits de sortie.*

Les droits de sortie ont produit :

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES comparativement à l'exercice précédent	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845 . . . . .	455,081	"	"
1844 . . . . .	411,712	"	21,969
1845 . . . . .	455,118	43,406	"
1846 . . . . .	469,499	14,581	"
1847 . . . . .	476,145	6,644	"
1848, au 30 septembre . . . . .	218,329		
Trois derniers mois de 1847, pour compléter l'année . . . . .	112,259		
	550,568	"	145,575
TOTAUX . . . . .	2,576,721	64,451	167,544
MOYENNE . . . . .	420,453		

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La progression ascendante s'arrête brusquement au dernier terme qui accuse une diminution considérable. Cette diminution provient surtout des événements politiques, et, en outre, de la loi du 10 mars 1848, qui a réduit les droits de sortie sur un grand nombre d'articles. Dans la pensée que le commerce d'exportation se ranimera en 1849, les produits probables ont été fixés à 400,000 francs.

Il a été perçu pour droits de transit, savoir :

*Droits de transit.*

DÉSIGNATION DES EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES comparativement à l'exercice précédent	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845 . . . . .	75,507	»	»
1844 . . . . .	55,755	»	17,552
1845 . . . . .	63,175	7,420	»
1846 . . . . .	66,005	3,428	»
1847 . . . . .	81,081	14,478	»
1848 au 30 septembre. . . . . 33,082	45,527	»	35,754
Trois derniers mois de 1847, pour compléter l'année. . . 12,245			
TOTAUX. . . . .	385,248	25,526	53,506
MOYENNE . . . . .	64,208		

Les transports extraordinaires de denrées alimentaires ont fait monter les recettes de 1847 au chiffre de 81,081 francs. Tenant compte, dans une certaine mesure, de la réduction des droits de transit qu'occasionnera la crise politique, on a évalué les prévisions au Budget de 1849 à 60,000 francs.

Il a été perçu pour droits de tonnage :

*Droits de tonnage.*

DÉSIGNATION DES EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES comparativement à l'exercice précédent	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845 . . . . .	458,702	»	»
1844 . . . . .	373,758	»	64,964
1845 . . . . .	481,560	107,622	»
1846 . . . . .	587,810	106,450	»
1847 . . . . .	574,286	»	13,524
1848 au 30 septembre . . . 271,869	382,545	»	101,041
Trois derniers mois de 1847, pour compléter l'année. 110,470			
TOTAUX. . . . .	2,858,241	214,072	270,420
MOYENNE . . . . .	473,040		

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'accroissement des droits de tonnage, pendant les années 1846 et 1847, doit principalement être attribué au développement exceptionnel du commerce des denrées alimentaires. La cessation de cette cause et le trouble occasionné dans les mouvements commerciaux, par les événements, expliquent la forte diminution des recettes survenue en 1848. Comme il est probable que les affaires reprendront un cours plus régulier en 1849, les prévisions ont été évaluées à 450,000 francs.

*Droits de consommation.*

Les réclamations adressées aux Chambres Législatives contre l'impôt basé sur le débit des boissons alcooliques, n'ont pas tant pour objet la suppression de cet impôt que la révision du tarif suivant lequel il est perçu.

Le Gouvernement, désireux de faire droit aux réclamations fondées que soulève la législation actuelle, soumettra incessamment aux Chambres Législatives un projet de loi contenant un nouveau tarif pour l'application de l'impôt.

Sous la législation actuelle, un nombre considérable de petits débits échappent à l'impôt, tandis que le tarif nouveau, réduisant le droit, la fraude viendra à cesser faute d'aliment suffisant. Le nombre des débits déclarés augmentera donc dans une forte proportion, en sorte que l'on peut compter que les prévisions fixées à 900,000 francs seront atteintes, au 31 décembre 1849.

ACCISES.

Les accises donneront, au 31 décembre 1848, des produits satisfaisants, en présence surtout de la tourmente politique à laquelle nous assistons. Ainsi que cela résulte de l'état ci-après, les recettes atteindront très-probablement les prévisions du Budget, sauf une différence peu sensible.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES CONSTATÉES			DIFFÉR. PROBABLES que subiront les recet. des 5 derniers mois de 1847.		MONTANT présumé DES RECETTES au 31 déc. 1848.	Prévisions DU BUDGET de 1848.
	pendant les 9 prem. mois de 1848.	pendant les 5 dern. mois de 1847.	Total.	Aug- mentations.	Di- minutions.		
Sel et eau de mer . . . .	3,658,105	1,094,765	4,752,950	67,044	"	4,820,000	4,800,000
Vins étrangers. . . . .	1,457,221	608,114	2,155,535	"	55,555	2,100,000	2,000,000
Eaux-de-vie indigènes . .	2,540,457	815,109	3,155,656	244,564	"	3,400,000	3,500,000
Liquides alcooliques distil- lés à l'étranger.	167,250	59,201	226,451	"	1,451	225,000	200,000
Bières et vinaigres . . . .	4,769,245	1,540,440	6,118,685	181,517	"	6,500,000	6,500,000
Sucres de canne et de bet- terave.	2,775,575	445,405	3,218,779	"	118,779	3,100,000	3,000,000
Timbre des quittances.. .	5,852	1,545	5,177	5	"	5,180	5,000
— des permis de cir- culation.	591	286	877	5	"	880	1,000
TOTAUX . . . . .	15,170,120	4,465,754	19,655,874	492,751	175,545	19,951,060	20,000,000
				517,180			

Les mêmes prévisions sont reproduites au Budget de 1849. Celles qui concernent les vins et les eaux-de-vie indigènes ont été cependant augmentées, les unes de 100,000 francs, les autres de 300,000 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation présumée, pour les vins, s'explique par la moyenne des recettes qui ont été opérées pendant les années 1843 à 1847, comparée avec les droits constatés pendant les neuf premiers mois de 1848 et les trois derniers mois de 1847.

*Vins.*

D'après l'annexe n° 1, on voit qu'il a été perçu sur les eaux-de-vie indigènes, en 1844, 4,073,904 francs, en 1845, 4,063,200 francs. Mais les recettes sont tombées, en 1846, à 3,322,711 francs, et, en 1847, à 2,870,989 francs. Cette diminution considérable a été le résultat de l'élévation du prix des céréales occasionnée par la crise alimentaire. Cette cause n'existant plus, nos distilleries ne tarderont pas à reprendre leur activité ordinaire. Déjà, pour 1848, tout fait présumer que les recettes s'élèveront au moins à 3,400,000 francs. Toutefois, il a paru convenable de n'évaluer les prévisions du Budget de 1849 qu'à 3,800,000 francs, inférieures de 263,000 francs au montant des produits constatés pendant 1845, année que l'on peut considérer comme normale.

*Eaux-de-vie indigènes.*

Les circonstances qui ont amené une réduction de l'accise sur les eaux-de-vie indigènes, ont exercé la même influence sur le produit de l'accise sur les bières et vinaigres. Les recettes se sont élevées, en 1845, à 6,525,821 francs, tandis qu'il n'a été perçu, en 1846, que 6,319,347 francs, et, en 1847, que 5,318,060 francs. L'abaissement du prix des céréales donnera de l'extension à la fabrication des bières, d'autant plus que les approvisionnements sont généralement épuisés. On peut donc espérer que les recettes atteindront les prévisions évaluées à 6,500,000 francs.

*Bières et vinaigres.*

Le produit de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent a considérablement diminué en 1848. Quoique cette situation soit anormale, on a cru devoir réduire de 10,000 francs les prévisions du Budget de 1849, comparativement à celles de 1848.

*Garantie.*

Les constructions qui complètent l'entrepôt d'Anvers pourront être affectées entièrement à leur destination dans le courant de l'année 1849. Comme il en résultera des produits plus élevés, les prévisions ont été évaluées à 200,000 francs.

*Droits de magasin dans les entrepôts.*

Le Budget de 1849 présente, pour les recettes présumées des droits d'enregistrement, une évaluation de 10,200,000 francs.

*Enregistrement.*

Les événements politiques qui ont ébranlé le crédit dans tous les pays de l'Europe, exercent, sur les produits de l'enregistrement surtout, une fâcheuse influence. D'un côté, les capitaux se resserrent; d'un autre côté, la valeur de la propriété foncière est dépréciée, et les ventes qui s'en opèrent ne produisent pas au trésor ce qu'elles eussent produit dans des temps ordinaires.

En fixant les prévisions à 10,200,000 francs, chiffre inférieur de 225,000 francs à la moyenne des cinq dernières années, on tient compte, jusqu'à un certain point, de l'influence que ces événements peuvent encore exercer en 1849.

Les droits de greffe sont évalués à 300,000 francs, d'après la moyenne des produits des cinq dernières années.

*Droits de greffe.*

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*Droits d'hypothèques.*

Les prévisions pour ces droits sont portées au Budget à 1,600,000 francs.

Les mêmes causes qui influent sur les droits d'enregistrement doivent également se faire sentir sur les droits d'hypothèques.

La moyenne de ces droits, perçus pendant les années 1843 à 1847, s'élève à 1,800,000 francs. Elle n'est que de 1,700,000 francs, si l'on en retranche les années 1843 et 1844, qui comprennent les droits recouverts par suite du renouvellement des inscriptions hypothécaires.

L'évaluation proposée est inférieure de 100,000 francs à cette dernière moyenne.

*Droits de successions.*

Les prévisions pour les droits de successions sont établies d'après la moyenne des produits des cinq dernières années.

Cette moyenne s'élève à . . . . . fr. 5,200,000 »

D'un autre côté, un nouveau projet de loi sur les successions en ligne directe sera présenté prochainement aux Chambres.

Si, comme on l'espère, ce projet est adopté, il assurera au trésor une nouvelle ressource de . . . . . 1,800,000 »

C'est dans cette prévision que l'on a élevé le produit probable à . . . . . 7,000,000 »

*Droits de timbre.*

Les droits de timbre ont été portés au Budget de 1848 à 3.000,000 de francs.

La même somme est reproduite au Budget de 1849.

Si, d'une part, le droit sur les journaux a été aboli, l'on est en droit d'espérer, d'autre part, que la diminution qui en résultera pour le trésor sera compensée par l'augmentation que doit produire la loi adoptée dans la dernière session.

*Amendes.*

Quant aux amendes en matière de droits d'enregistrement, de timbre, de greffe, d'hypothèques et de successions, les prévisions en sont déterminées à 175,000 francs, d'après la moyenne des cinq dernières années.

*Enregistrement et domaines. — Recettes diverses.*

Les prévisions de ces recettes sont, à peu de chose près, basées sur la moyenne des produits des cinq dernières années, combinée avec ceux des douze derniers mois, savoir :

DÉSIGNATION des PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES CONSTATÉES			MOYENNE.	PRÉVISIONS pour 1849.
	pendant les cinq dernières années. (Moyenne.)	Pendant les neuf premiers mois de 1843 et les trois derniers mois de 1847.	TOTAL.		
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement, etc. . . . .	58,161	75,860	154,021	67,010	70,000
Amendes en matière de simple po- lice, civile, correctionnelle, etc.	152,765	140,853	293,598	146,799	140,000
Produit des examens devant les jurys universitaires. . . . .	56,612	84,805	141,417	70,708	85,000
Produit des brevets d'invention . .	10,225	12,928	52,155	16,076	15,000
— des diplômes des artistes vé- térinaires . . . . .	625	1,700	2,415	1,207	1,000
				501,800	511,000

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les produits probables des examens présentent, sur les prévisions de 1848, une augmentation de 15,000 francs. Cette augmentation est en rapport avec l'accroissement que les recettes ont éprouvé en 1847 et en 1848.

Les produits des péages sur les canaux et rivières, qui, jusqu'à présent, avaient, en général, suivi une marche progressive, ont subi, depuis les événements de février, une diminution considérable.

*Produits des canaux et rivières, des bacs et passages d'eau, et barrières*

Il y a lieu d'espérer que la navigation ne tardera pas à reprendre son mouvement régulier. Il importe toutefois de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'influence que les événements peuvent encore exercer.

Le tableau suivant permet d'apprécier, d'après quels éléments les prévisions de 1849 sont établies. Ainsi qu'on le verra, on a pris pour point de départ les produits réalisés en 1843, et l'on y a ajouté la moyenne des augmentations et des diminutions survenues depuis lors, en y comprenant celles constatées pendant les neuf premiers mois de 1848.

NATURE DES PRODUITS.	ANNÉES.	MONTANT des PRODUITS.	RÉSULTATS comparativement à l'année 1843.		Augmentations moyennes relatives à l'année 1847.	TOTAL comprenant les prod. de 1843 et l'augmentation moyenne obtenue depuis lors.	PRÉVISIONS pour 1849.
			Augmentations.	Diminutions.			
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'eluse, ponts, navigation	1843.	704,584	"	"	149,359	853,943	850,000
	1844.	794,612	90,028	"			
	1845.	899,627	195,043	"			
	1846.	799,749	95,165	"			
	1847.	927,449	222,865	"			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	848,281	145,697	"			
		746,798	"				
Produits de la Sambre canalisée.	1843.	50,702	"	"	112,000	617,702	620,000
	1844.	526,111	20,409	"			
	1845.	654,927	129,225	"			
	1846.	648,560	142,658	"			
	1847.	752,452	227,250	"			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	546,169	50,467	"			
		560,009	"				
Produits du canal de Charleroy	1843.	1,507,477	"	"	97,559	1,465,056	1,465,000
	1844.	1,517,802	"	49,675			
	1845.	1,508,772	200,895	"			
	1846.	1,500,591	"	7,086			
	1847.	1,600,222	287,745	"			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	1,425,257	55,780	"			
		1,441,420	56,761				
Produits du canal de Mons et Conde	1843.	"	"	"	56,824	86,824	120,000
	1844.	50,000	"	"			
	1845.	65,422	15,422	"			
	1846.	77,510	27,510	"			
	1847.	99,124	49,124	"			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	105,469	55,469	"			
		147,295	"				
Produits des bacs et passages d'eau	1843.	108,406	"	"	15,505 (Diminut.)	94,905	90,000
	1844.	100,002	506	"			
	1845.	102,915	"	5,481			
	1846.	88,160	"	20,246			
	1847.	89,645	"	18,764			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	84,784	"	27,622			
		506	68,410				
Produits des barrières	1843.	1,984,475	"	"	115,627 (Diminut.)	1,870,846	1,850,000
	1844.	1,990,628	6,153	"			
	1845.	1,856,623	"	127,850			
	1846.	1,862,955	"	121,518			
	1847.	1,890,240	"	95,255			
	1 <sup>er</sup> oct. 1847 au 1 <sup>er</sup> oct. 1848.	1,755,784	"	250,689			
		6,153	574,290				

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

En ce qui concerne spécialement les produits du canal de Mons à Condé, l'augmentation prévue est la conséquence de la loi du 30 décembre 1843, aux termes de laquelle la part de l'État dans les produits s'accroît chaque année d'un dixième jusqu'en l'année 1854, à partir de laquelle les revenus du canal lui appartiendront intégralement.

*Postes.*

Le produit des postes a été évalué, au Budget de 1848, à 3.625,000 francs, dans la prévision de la suppression du décime rural et de la réduction du port des journaux et imprimés, ainsi que du droit de 5 % sur les envois d'argent.

Il n'est prévu au Budget de 1849 que pour 3,200,000 francs.

Les produits des postes ont constamment suivi, depuis plusieurs années, une progression ascendante. Ainsi, ils se sont élevés :

		Augmentation.
En 1843 à . . . . .	fr. 3,212,568 39	»
En 1844 à . . . . .	3,351,604 61	119,056 22
En 1845 à . . . . .	3,470,886 40	159,281 79
En 1846 à . . . . .	3,655,191 05	182,504 65
En 1847 à . . . . .	3,764,271 35	111,080 50
	TOTAL . . . . .	fr. 551,702 96
	Augmentation moyenne . . . . .	157,900 »

A la suite des événements du mois de février, cette progression s'est arrêtée.

Mais si, comme il est permis de l'espérer, la crise qu'ils ont fait naître ne tarde pas à se dissiper, on peut admettre que les produits des postes, comme tous ceux dont le mouvement suit le développement du commerce et de l'industrie, se relèveront dans une notable proportion.

Les produits de l'année 1847 ont atteint le chiffre de fr. 3,764,271 35 c.

Depuis lors, les Chambres ont voté la suppression du décime rural et la réduction du port sur les journaux et du droit sur les articles d'argent. D'un autre côté, une convention a été conclue avec la France, le 3 novembre 1847, qui a réduit considérablement le port des lettres échangées entre ce pays et la Belgique.

De ces divers chefs, les réductions s'élèvent à 315,000 francs, savoir :

Décime rural . . . . .	fr. 230,000
Journaux et imprimés . . . . .	55,000
Convention avec la France . . . . .	30,000
	TOTAL . . . . .
	fr. 315,000

En tenant compte des résultats de ces mesures, le chiffre de fr. 3,764,271 35 c. se réduirait à 3,450,000 francs.

Mais il est une autre mesure qui doit encore atténuer les produits.

Dans la dernière session, le Gouvernement s'est engagé à présenter un projet de réforme postale. Cet engagement a été tenu : le projet a été soumis à la Chambre des Représentants dans la séance du 27 avril 1848 (n° 248 des *Documents parlementaires*).

L'exposé des motifs qui y est joint, évalue à près de 240.000 francs la perte qui doit résulter de son adoption, dans le cas où la réforme serait introduite dès le 1<sup>er</sup> janvier 1849, et tout en ayant égard à l'augmentation prévue sur le nombre de lettres.

Le Gouvernement reproduit de nouveau son projet de réforme postale. Mais, comme il paraît tout à fait improbable que la loi puisse être adoptée et mise à

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

exécution avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain, on ne tient compte dans les prévisions que de la réduction à partir de cette époque.

Si l'on prenait pour point de comparaison les produits de l'année 1847, tout en ayant égard aux modifications déjà apportées et à celles qui seront introduites dans la législation en vigueur, les prévisions de 1849 pourraient être portées à 3,210,000 francs, et même à 3,300,000 francs, si le projet sur la réforme postale ne pouvait être voté à une époque assez rapprochée pour qu'il pût être mis à exécution avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Mais, comme il a paru prudent de faire la part de l'influence que les événements pourront encore exercer en 1849, on ne porte les prévisions qu'à 3,200,000 francs.

Le service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres étant récent, les prévisions ne peuvent en être déterminées d'après les mêmes éléments que celles des autres branches de revenu.

*Produit du service  
des bateaux à va-  
peur entre Ostende  
et Douvres.*

Si, comme on doit l'espérer, les produits s'améliorent, on peut compter que l'évaluation adoptée pour 1848 et qui est maintenue au Budget de 1849, sera atteinte.

Les prévisions pour le chemin de fer peuvent être évaluées à 15,500,000 fr.

*Chemin de fer.*

Pour déterminer cette évaluation, on s'est placé dans l'hypothèse que la crise inouïe que les événements politiques ont fait naître, et qui s'est prolongée jusqu'ici avec une extrême intensité, s'amoindrira successivement, et que, dès le printemps prochain, les affaires reprendront leur cours normal et régulier.

Traduisant cette hypothèse en chiffres, on a supposé que les produits du chemin de fer, qui, depuis le mois de mars dernier, ont fléchi dans la proportion de 20 % comparativement à ceux de l'année 1847, se relèveraient à partir de 1849, et que cette proportion serait réduite à 15 % pour le mois de janvier, à 10 % pour le mois de février, à 5 % pour le mois de mars; mais qu'à partir du mois d'avril, ils reprendraient leur développement graduel, et offriraient, sur les mêmes mois de 1847, une augmentation de 10 %, augmentation qui correspond à l'accroissement annuel de 1,200,000 francs, que les produits ont présenté depuis 1843.

MOIS.	PRODUITS		DIFFÉRENCE EN PLUS.	RÉSULTATS précus POUR 1849.
	EN 1846.	EN 1847.		
Janvier . . . . .	812,674 70	1,005,809 22	195,134 52	855,957 81
Février. . . . .	785,755 51	925,911 77	158,158 46	851,520 60
Mars . . . . .	926,107 16	1,116,519 45	190,212 29	1,060,505 48
Avril . . . . .	1,014,555 22	1,165,495 79	151,160 57	1,282,945 57
Mai . . . . .	1,098,717 82	1,220,907 97	122,190 15	1,542,998 76
Juin . . . . .	1,226,440 25	1,187,554 04	58,886 21	1,506,509 44
Juillet . . . . .	1,544,108 99	1,580,898 56	26,789 57	1,518,988 45
Août . . . . .	1,499,568 69	1,540,811 88	41,445 19	1,694,895 07
Septembre . . . . .	1,547,685 0	1,656,124 55	88,441 55	1,799,756 79
Octobre . . . . .	1,295,666 77	1,557,845 22	62,176 45	1,495,627 54
Novembre . . . . .	1,095,520 76	1,156,187 15	62,666 57	1,271,895 84
Décembre . . . . .	1,001,552 15	1,097,890 54	96,558 19	1,101,685 56
TOTAUX. . . . .	15,655,908 82	14,789,755 72	1,172,751 11	15,559,952 52
		* DIMINUTION. . . . .	58,886 21	
		RESTE . . . . .	1,155,844 90	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le produit des cartes de circulation est évalué à 25,000 francs.

Cette prévision sera atteinte et même probablement dépassée en 1848.

<i>Capitaux et revenus.</i> — <i>Administration</i> <i>de l'enregistrement.</i>	<i>Rachat et transfert de rentes.</i> . . . . . fr. 1,500 »
	<i>Capitaux du fonds de l'industrie</i> . . . . . 120,000 »
	<i>Capitaux de créances ordinaires.</i> . . . . . 200,000 »

Les prévisions pour le premier de ces articles sont basées sur le montant des rentes dont la vente ou la cession ont été autorisées par la loi du 29 décembre 1842.

Quant au second article, les prévisions sont fondées sur l'exigibilité, en 1849, de capitaux qui doivent être remboursés à l'État. Elles sont du reste égales à celles adoptées pour 1848.

En ce qui concerne les capitaux de créances ordinaires, la diminution de 365.000 francs qui y est prévue, provient de l'incertitude du recouvrement des sommes dues par les acquéreurs des établissements de Couvin.

*Prix de ventes de do-*  
*maînes.*

Les lois qui ont successivement autorisé l'aliénation de biens domaniaux ont reçu leur exécution complète. C'est ce qui explique la diminution de 300.000 francs prévue sur cet article au Budget.

Quant au chiffre de 200,000 francs qui y est maintenu, il se compose, entre autres, d'une partie du prix de la vente de la forêt de Bonlieu, ainsi que du produit à retirer de la vente d'excédants d'emprises pour le chemin de fer ou les routes.

*Prix de coupes de*  
*bois, d'arbres et de*  
*plantations; vente*  
*d'herbes, extrac-*  
*tion de minéral de*  
*fer et de sable.*

Les produits de coupes de bois et de plantations, etc., qui, en 1843, ne s'élevaient qu'à fr. 430,595 34 c<sup>s</sup>, ont atteint, en 1847, au delà de 1,200,000 fr. Afin d'éviter tout mécompte, ils ne sont évalués au Budget de 1849 qu'à 1,010,000 francs.

*Les fermages de biens fonds*, etc., sont prévus devoir s'élever à 400,000 francs en 1849. C'est également à ce chiffre qu'ils ont été évalués en 1848.

*Les produits de l'école vétérinaire et d'agriculture* tendent à s'accroître. Ils sont portés au Budget de 1849 pour la même somme qu'à celui de 1848, c'est-à-dire à 60,000 francs.

D'après les contrats de prêt, les *intérêts exigibles sur les capitaux du fonds de l'industrie et de créances ordinaires*, s'élèvent à 120,000 francs. Mais la position difficile dans laquelle se trouvent plusieurs débiteurs, ne permet guère de compter sur une recette supérieure à 50,000 francs.

*Les restitutions en matière forestière et les restitutions volontaires* sont les unes et les autres évaluées à 100 francs.

Le produit moyen des *abonnements au Moniteur et au Recueil des lois*, pendant les années 1843 à 1847, s'est élevé à 39,470 francs. Cette recette, qui correspond à celle réalisée pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre 1847 au 30 septembre 1848, sert de base aux prévisions adoptées pour 1849.

Une disposition spéciale est introduite dans le projet de loi du Budget, en vertu de laquelle les *salaires des conservateurs des hypothèques sur les transcriptions, seraient attribués au trésor*, jusqu'à concurrence d'un quart. Ce nouveau produit est évalué à 25,000 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

En France, où une disposition analogue existe depuis 1816, cette quotité est plus élevée : elle est de la moitié au lieu d'un quart.

Les produits des prisons (pistoles, cantines, etc.) se sont élevés à 121,000 francs. L'évaluation proposée au Budget de 1849 est de 120,000 francs.

Capitaux et revenus.  
— Trésor public

Les intérêts sur l'encaisse de l'ancien caissier général, ainsi que les intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation des créances mentionnées à l'art. 64 du traité du 5 novembre 1812, sont portés respectivement au Budget pour 537,520 et pour 299,500 francs. Ils représentent l'intérêt réel de ces capitaux qui se composent, les uns, d'obligations à 4 p. 0/0 de l'emprunt de 30 millions, les autres, d'inscriptions de la dette 2 1/2 p. 0/0.

Les prévisions relatives aux produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations, sont réduites de 570,000 à 480,000 francs. Cette réduction de 90,000 francs, qui résulte d'un simple transfert, est compensée par une augmentation de pareille somme sur le produit probable des recettes accidentelles.

Produits de l'emploi  
des fonds de cau-  
tionnements et de  
consignations.

Les produits des actes des commissariats maritimes, dont la progression décroissante ou ascendante suit le mouvement de la navigation, se sont élevés, en 1845, à 42,800 francs, en 1846, à 49,800 francs et en 1847, à 48,000 francs. Ils ne sont évalués, au Budget de 1849, qu'à 40,000 francs, et présentent néanmoins une augmentation de 4,200 francs sur les prévisions de 1848.

Produit des actes des  
commissariats ma-  
ritimes.

Par suite des importations extraordinaires, les produits des droits de pilotage et de fanal se sont élevés, en 1846, à 612,600 fr. et en 1847, à 595,200 francs.

En se basant sur ces résultats, l'évaluation de 1848 a été portée à 625,000 francs. Il est peu probable que la navigation soit aussi active en 1849; on ne porte donc au Budget de cette année que 575,000 francs.

Il a été reconnu utile de continuer la fabrication de pièces de cuivre. Le produit qui en résultera est maintenu, au Budget de 1849, pour 145,000 francs. Un crédit de 100,000 francs est proposé au Budget du Département des Finances pour les frais de cette fabrication.

Aux termes de l'art. 6 de la loi du 22 mai 1848, un intérêt annuel de 4 p. 0/0 doit être payé à l'État sur chaque émission partielle de billets de banque qui y est autorisée.

Les prévisions de 1849 sont basées sur une émission de 10 millions.

Deux autres nouveaux articles sont compris au chapitre des capitaux et revenus. Ils sont relatifs, l'un aux intérêts du cautionnement de 2 millions de la société de la Dendre, l'autre aux retenues à exercer sur les traitements des fonctionnaires de l'État.

Aux termes de l'art. 6 de la convention conclue le 15 juin 1848, entre la compagnie concessionnaire du chemin de fer de Tournay à Jurbise et de Landen à Hasselt, d'une part, et le Ministre des Travaux Publics, d'autre part, convention intervenue en exécution de la loi du 14 du même mois, qui a autorisé la prorogation du délai d'exécution de ces chemins de fer, la moitié des intérêts du cautionnement de 2 millions de francs mis à la disposition de cette société, en vertu de l'art. 1<sup>er</sup> de cette convention, est acquise à l'État.

Ce cautionnement consiste en titres de l'emprunt belge 4 1/2 p. 0/0, au ca-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

pital nominal de 1,700,000 francs, et en titres 3 p. % au capital de 300,000 francs. Les intérêts portés au Budget s'élèvent à 42,750 francs.

Un projet de loi tendant à modifier les bases actuelles de la législation sur les pensions civiles et ecclésiastiques, sera soumis aux Chambres. D'après l'une des dispositions qu'il renferme, tous les traitements seraient assujettis à une retenue uniforme de 1 p. %o. Le produit de ces retenues est évalué à 240,000 francs.

*Remboursements.*

Le chapitre des remboursements se compose, en général, de produits qui ne subissent guère de fluctuations. Dans leur ensemble, les prévisions de 1849 ne sont supérieures que de 62,300 francs à celles de 1848.

Cette différence est le résultat de compensations entre les augmentations et les diminutions que présentent quelques articles.

Les augmentations sont applicables principalement :

1° Aux annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections, du canal d'embranchement vers Turnhout, et du canal de Zelzaete.

Ces annuités sont prévues, au Budget de 1849, pour une somme de 148,300 francs : elles excèdent de 68,300 francs celles portées au Budget de 1848.

Elles se décomposent comme suit :

1 <sup>re</sup> section du canal de la Campine . . . . .	fr.	24,676	»
2 <sup>e</sup> — — — — — . . . . .		29,654	80
Canal d'embranchement vers Turnhout . . . . .		22,962	10
Canal de Zelzaete à la mer du Nord . . . . .		71,000	»
		<hr/>	
	fr.	148,292	90
Sort . . . . .		148,300	»
		<hr/>	

Quant aux annuités imposées aux propriétés riveraines de ce dernier canal, l'art. 2 de la loi du 26 juin 1842 a posé en principe, que ces propriétés contribueraient dans la dépense pour un quart, à répartir en 25 années, avec addition d'un intérêt de 5 p. %o.

On calcule que la dépense s'élèvera à 4,000,000 de francs. Les annuités sont calculées d'après cette base. On prévoit en effet que la partie du canal située entre la mer à Heyst et St-Laurent, atteindra à peu près cette somme de 4,000,000 de francs, en y comprenant le crédit à demander à la Législature, et sur lequel une provision de 435,000 francs a déjà été allouée par la loi du 17 avril 1848.

2° Aux recettes accidentelles dont le chiffre n'est augmenté que par suite d'un transfert de l'article relatif aux produits de l'emploi du fonds des cautionnements et des consignations.

3° Aux remboursements à faire par les provinces pour le service des ponts et chaussées.

Jusqu'à présent, les traitements ou suppléments de traitement des fonctionnaires des ponts et chaussées, attachés spécialement au service des provinces, ont été prélevés sur les crédits ouverts aux Budgets provinciaux, et réglés sur le pied fixé par ces Budgets.

Le Département des Travaux Publics a pensé que, par suite de la réorgani-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

sation qu'il préparait du service des ponts et chaussées , il importait de modifier le système de rémunération qui était suivi , en ce qui concerne ces agents.

Il s'est mis en rapport avec les administrations provinciales , et leur a proposé de convertir ces traitements en abonnements , aux Budgets de 1849.

Cette proposition a été adoptée.

Les sommes à verser par les provinces , pour ces abonnements , s'élèvent à fr. 61,216 51 c<sup>s</sup> , et sont prévues au Budget pour un chiffre rond de 61,200 francs ; elles ne représentent toutefois point la dépense totale de chaque province pour le service des ponts et chaussées , attendu que la plupart d'entre elles pourvoient , en outre , directement aux traitements de conducteurs ou surveillants particuliers , nommés par elles en dehors du personnel des ponts et chaussées que le Département des Travaux Publics met à leur disposition.

Ces dépenses n'ont point été comprises dans les abonnements provisoires , parce qu'elles soulèvent des questions de principe , qui seront examinées lorsqu'il s'agira de constituer l'abonnement définitif.

Les diminutions s'appliquent notamment :

1<sup>o</sup> Au recouvrement des frais de régie de bois appartenant aux communes et à des établissements publics. Cette réduction , qui s'élève à 10,000 francs , est destinée à ramener les prévisions au niveau des produits réalisés les années précédentes ;

2<sup>o</sup> Au remboursement des avances à faire au trésor , pour achat de matières premières ;

Le chiffre de ces remboursements est égal à celui des dépenses prévues au Budget , pour le service des travaux dans les prisons.

3<sup>o</sup> Aux versements à faire par les sociétés anonymes et les concessionnaires de chemins de fer et de routes , pour frais de surveillance.

Les prévisions de ce chef sont portées à 156,800 francs. Elles sont inférieures de 41,800 francs à celles adoptées pour l'exercice 1848.

Cette diminution provient de ce que l'encaisse du directeur de la régie des chemins de fer , sur les versements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 1847 , encaisse qui s'élevait à fr. 46,341 09 c<sup>s</sup> , et qui était compris dans les prévisions de 1848 , ne peut plus entrer aujourd'hui en ligne de compte.

On ajoutera que cet encaisse a été versé au trésor au mois de juillet 1848.

Les produits des ventes de biens domaniaux ordonnées par la loi du 3 février 1843 , sont , en vertu de cette loi , destinés à l'extinction de la dette flottante.

Ils ont été évalués , au Budget de 1848 , à 800,000 francs. Pour 1849 , le produit présumé est porté à 900,000 francs.

Il se compose des sommes qui seront exigibles sur le prix d'adjudications antérieures , et , en outre , de celles qui seront réalisées sur les prix des ventes qui auront lieu en 1849 , en exécution de lois dont les projets seront soumis à la Législature.

---

**RECETTES POUR ORDRE.**

Le Budget des Recettes pour Ordre suit immédiatement celui des Voies et Moyens. Il se compose de fonds spéciaux ou particuliers , dont l'État n'est que le dépositaire , et qui appartiennent à des provinces , à des communes ou à des établissements publics.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget pour 1849 présente, sur celui de 1848, une diminution de 3,551,500 francs, qui résulte exclusivement de changements apportés aux chiffres de plusieurs articles, afin de les mettre mieux en harmonie avec la situation véritable des recettes de cette catégorie.

Le Budget des Dépenses pour Ordre, dont les allocations correspondent exactement aux produits spéciaux prévus dans le Budget des Recettes pour Ordre, est imprimé à la suite du Budget des Travaux Publics.

*Projet de loi.*

Quant au projet de loi des Voies et Moyens de l'exercice 1849, il est rédigé dans la forme usitée.

Toutefois, deux dispositions nouvelles y sont proposées :

La première, qui est motivée par la suppression de l'emploi du contrôleur des jaugeurs de navires, tend à autoriser le Gouvernement à désigner d'autres agents pour la vérification de la capacité des navires et bateaux assujettis au droit de patente, vérification qui, en vertu de l'art. 28 de la loi du 19 novembre 1842, était attribuée exclusivement à ce fonctionnaire.

Par la seconde disposition, le quart des salaires des conservateurs des hypothèques, sur les transcriptions d'actes de mutations, serait dévolu au trésor.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer dans le cours de cette note, le produit qui en résultera pour le trésor est évalué à 25,000 francs.



## PROJET DE LOI.

---

---

**Léopold,**

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1848, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1849, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est réparti entre les provinces, pour l'année 1849, conformément à la loi du 9 mars 1848.

## ART. 2.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1849, le quart des salaires alloués aux conservateurs des hypothèques, par le décret du 21 septembre 1810, pour les transcriptions d'actes de mutations, sera porté en recette pour le compte du trésor.

## ART. 3.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1849, est évalué à la somme de cent dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-onze mille, vingt francs (117,591,020 francs); les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées en vertu de la loi du 3 février 1843, à la somme de neuf cent mille francs (900,000 francs), et les recettes pour ordre à celle de onze millions six cent vingt mille francs (11,620,000 francs).

PROJET DE LOI.

ART. 4.

La vérification de la capacité des navires et bateaux assujettis au droit de patente, attribuée exclusivement au contrôleur des jaugeurs par l'art. 28 de la loi du 19 novembre 1842, pourra, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1849, être confiée à d'autres agents, qui seront désignés par le Gouvernement.

ART. 5.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *dix millions* de francs.

ART. 6.

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1849.

Donné à Laeken, le 5 novembre 1848.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.



**PROJET**

DE

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS,**

Pour l'exercice 1849.

---



## POUR L'EXERCICE 1849.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
15,500,000		
465,000		
310,000	18,359,750	
1,550,000		
534,750		
8,364,000	9,200,400	
836,400		
2,819,000	3,100,900	
281,900		
180,000		
18,000	207,900	
9,900		
10,000,000		
400,000		
60,000	10,945,000	
450,000		
35,000		
"	900,000	
4,800,000		
2,100,000		
200,000		
3,800,000	20,406,000	
6,500,000		
3,000,000		
5,000		
1,000		
À REPORTER.	63,119,950	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	<b>IMPOTS.</b> (Suite.)	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (Suite.)	Garantie . . . . .	Droits de marque des matières d'or et d'argent . . . . .
	Recettes diverses . . . . .	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État. Recettes accidentelles . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Droits, additionnels et amen- des . . . . .	Enregistrement . . . . . ( 30 centimes additionnels).
		Greffes . . . . . ( Id. ).
		Hypothèques . . . . . ( 26 Id. ).
		Successions . . . . . ( 30 Id. ).
		Timbre . . . . . ( sans additionnels ).
	Recettes diverses . . . . .	Amendes . . . . .
		Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .
		Amendes en matière de simple police, civile, correction- nelle, etc . . . . .
	Domaines . . . . .	Produits des examens . . . . .
		— des brevets d'invention . . . . .
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .		
<b>PÉAGES.</b>		
TRAVAUX PUBLICS . . . . .	Postes . . . . .	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .
		Produits de la Sambre canalisée . . . . .
		— du canal de Charleroy . . . . .
		— du canal de Mons à Condé . . . . .
		— des droits de bacs et passages d'eau . . . . . — des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .
MARINE . . . . .		Taxe des lettres et affranchissements . . . . .
		Port des journaux et imprimés . . . . .
		Droits de 5 % sur les articles d'argent . . . . .
		Remboursements d'offices étrangers . . . . .
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .
		Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1849.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.		TOTAL.	Observations.
REPORT. . . fr.	63,119,950		
"	180,000		
200,000	210,000	86,045,950	
10,000			
10,200,000	22,275,000		
300,000			
1,600,000	311,000		
7,000,000			
3,000,000	4,995,000		
175,000			
70,000	8,507,000		
140,000			
85,000	3,200,000		
15,000			
1,000	312,000		
850,000			
620,000	84,552,950		
1,465,000			
120,000	312,000		
90,000			
1,850,000	312,000		
2,330,000			
110,000	312,000		
25,000			
170,000	312,000		
65,000			
"	312,000		
A REPORTER. . . fr.		94,552,950	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer . . . . . Produit des cartes de circulation dans les stations et sur les chemins de fer . . . . . Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation de rentes constituées . . . . . Capitaux du fonds de l'industrie . . . . . Capitaux de créances ordinaires. . . . . Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves . . . . . Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846. . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . . Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . . Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . . Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires . . . . . Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . . . Restitutions volontaires . . . . . Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . . Produit du quart des salaires des conservateurs des hypothèques sur les transcriptions d'actes de mutations . . . . . Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . . . . Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse . . . . . Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation définitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842. . . . .
TRÉSOR PUBLIC.	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . . Produits des actes des commissariats maritimes . . . . . Produits des droits de pilotage et de fanal . . . . . Produits de la fabrication de pièces de cuivre. . . . . Intérêts, attribués au trésor, sur les émissions de billets de banque de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale. (Loi du 22 mai 1848.) . . . . . Moitié des intérêts du cautionnement de deux millions de francs de la Société de la Dendre. Produit de la retenue de 1 % sur les traitements et remises . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1849.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . . fr.	94,552,950	
15,500,000		
25,000		
1,500		
120,000		
200,000		
200,000		
200,000		
1,100,000		
400,000		
60,000		
50,000	20,801,470	
100		
100		
40,000		
25,000		
120,000		
537,520		
299,500		
480,000		
40,000	2,879,770	
575,000		
145,000		
400,000		
42,750		
240,000		
A REPORTER. . . . fr.	115,854,420	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.			
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . .	Prix d'instruments à l'usage des employés de l'administration des contributions, etc. . . . Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .			
	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . . Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . . . . .			
	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: middle;"><i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . . .</i></td> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="vertical-align: top;">           Frais de poursuites et d'instances . . . . .            Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.            Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .            Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .         </td> </tr> </table>	<i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . . .</i>	}	Frais de poursuites et d'instances . . . . . Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois. Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . . Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .
<i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . . .</i>	}	Frais de poursuites et d'instances . . . . . Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois. Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . . Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: middle;"><i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . . .</i></td> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="vertical-align: top;">           Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .            Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .         </td> </tr> </table>	<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . . .</i>	}	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . . Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . . .</i>	}	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . . Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .		
	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: middle;"><i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . . . .</i></td> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="vertical-align: top;">           Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .         </td> </tr> </table>	<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . . . .</i>	}	Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . . . .</i>	}	Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .		
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .			
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> sections), du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 <sup>re</sup> section du canal de Zelzaete . . . . .			
	Abonnement provisoire des provinces pour le service des ponts et chaussées . . . . .			
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. . . . .			
	Recettes accidentelles. . . . .			
TRÉSOR PUBLIC. . . .	Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .			
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons. . . . .			
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1849. . . . .			
<b>FONDS SPÉCIAL.</b>				
	Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843. . . . .			

## POUR L'EXERCICE 1849.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . . . fr.	115,354,420	
1,000 } 100,000 }	101,000	
50,000		
25,000		
5,000		
135,000		
6,000		
7,000		
160,000	652,800	
1,000	2,236,600	
100		
54,200		
148,300		
61,200		
852,400		
290,000		
156,800	1,482,800	
23,600		
160,000		
TOTAL. . . . . fr.	117,591,020	
. . . . .	900,000	

( Recettes pour ordre. )

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

## RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
TRÉSOR PUBLIC . . .	1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de Belgique, par des comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés aux bureaux de station de l'administration du chemin de fer, etc., pour garantie de leur gestion, et cautionnements fournis par des contribuables pour garantie du paiement de droits en matière de douanes, d'accises, etc. . . . .	1,200,000	
	2	Caisses des veuves des fonctionnaires civils . . . .	1,000,000	
	3	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	160,000	
	4	Caisses des pensions et de prévoyance des instituteurs primaires . . . . .	150,000	3,080,000
	5	Masse d'habillement et d'équipement de la douane. .	250,000	
	6	Subsides offerts pour construction de routes . . . .	300,000	
	7	Parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux. . . . .	20,000	
<b>CHAPITRE II.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	8	Répartition du produit d'amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises . . . . .	120,000	
	9	Frais d'expertises de la contribution personnelle. . .	30,000	
	10	Droits de magasin des entrepôts au profit des communes. . . . .	40,000	5,450,000
	11	Recouvrement d'impôts au profit des provinces . . .	2,680,000	
	12	Id. id. des communes. . . . .	2,320,000	
	13	Taxe provinciale sur les chiens . . . . .	260,000	
A REPORTER. . . . fr.				8,530,000

## POUR L'EXERCICE 1849.

## SUITE DES RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. . . . . fr.	. . . . .	8,530,000
		<b>CHAPITRE III.</b>		
		<b>FONDS DE TIERS.</b>		
	14	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie . . . . .	120,000	
	15	Amendes de consignations et autres recettes non assujetties aux frais de régie . . . . .	1,000,000	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	Recouvrement de revenus pour compte de provinces, déduction faite des frais de régie . . . . .	470,000	8,090,000
		<b>CONSIGNATIONS.</b>		
	17	Consignations de toute nature . . . . .	1,500,000	
		TOTAL DES RECETTES POUR ORDRE . . . . . fr.		11,620,000

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 5 novembre 1848.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**



**PIÈCES A L'APPUI.**

---

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1849.

---

ÉTAT N° 1.

---

**TABLEAU**

DES

**PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,**

CONSTATÉS PENDANT LES EXERCICES 1843, 1844, 1845, 1846 ET 1847, ET PENDANT LA PÉRIODE  
DE DOUZE MOIS ANTÉRIEURS AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1848.

---

## PIÈCES A L'APPUI

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PENDANT			
		1843.	1844.	1845.	
<b>IMPÔTS.</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Foncier . . .</i>	Principal . . . . .	17,727,051 76	17,790,605 45	18,406,542 09
		5 centimes additionnels ordinaires . . . . .			
		2 id. id. id. pour non-valeurs . . . . .			
		10 id. id. extraordinaires . . . . .			
	3 id. id. supplémentaires sur le tout . . . . .				
	<i>Personnel . . .</i>	Principal . . . . .	8,705,250 42	8,845,086 04	8,967,322 56
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .			
	<i>Patentes . . .</i>	Principal . . . . .	2,767,495 10	2,778,067 68	2,854,954 61
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .			
	<i>Redevances sur les mines.</i>	Principal . . . . .	145,474 21	152,448 25	157,757 40
		10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .			
		5 — sur les deux sommes précédentes pour frais de perception . . . . .			
	<i>Douanes . . .</i>	Droits d'entrée (10 centimes additionnels) . . . . .	10,076,585 12	10,925,511 82	11,148,250 05
		— de sortie ( id. id. ) . . . . .	455,681 89	411,712 08	455,118 59
		— de transit ( id. id. ) . . . . .	75,507 21	55,755 07	65,175 76
— de tonnage ( id. id. ) . . . . .		458,702 87	575,758 57	481,560 59	
Timbres . . . . .		55,640 82	55,550 45	55,550 52	
	Droit de consommation sur les boissons distillées . . . . .	959,055 75	968,058 75	978,519 25	
<i>Accises . . .</i>	Sel (sans additionnels) . . . . .	4,502,550 78	5,944,516 01	4,758,517 99	
	Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs). . . . .	2,417,045 21	2,076,545 51	2,025,195 16	
	Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels) . . . . .	256,166 95	228,150 71	230,554 62	
	— indigènes ( id. ) . . . . .	5,782,554 79	4,075,904 42	4,065,200 76	
	Bières et vinaigres (26 centimes addition <sup>ls</sup> et timbres collectifs). . . . .	6,987,762 05	6,745,100 59	6,525,821 55	
	Sucres . . . . .	950,254 41	5,665,111 12	2,612,665 17	
	Timbres {	sur les quittances . . . . .	5,725 20	4,867 04	5,509 70
		sur les permis de circulation . . . . .	8,079 11	1,845 96	1,082 74

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES ANNÉES.	PRODUITS DES DOUZE DERNIERS MOIS.			PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1849.	
1846.	1847.		Trois DERNIERS MOIS de 1847.	Neuf PREMIERS MOIS de 1848.	Total.	adoptées POUR L'EXERCICE 1848	proposées POUR L'EXERCICE 1849	En PLUS.	En MOINS.
18,559,740 86	18,559,740 87	18,150,559 80	"	"	18,559,750 "	15,300,000 "	15,500,000 "	"	"
						775,000 "	465,000 "	"	"
						310,000 "	310,000 "	"	"
						1,550,000 "	1,550,000 "	"	"
						554,750 "	554,750 "	"	"
0,059,571 43	0,156,337 67	8,942,315 58	"	"	9,200,400 "	8,564,000 "	8,564,000 "	"	"
						856,400 "	856,400 "	"	"
2,962,766 13	3,155,068 45	2,905,270 "	"	"	3,096,500 "	2,815,000 "	2,819,000 "	4,400 "	"
						281,500 "	281,900 "	"	"
177,515 49	161,621 75	150,925 42	"	"	207,587 26	156,000 "	180,000 "	27,720 "	"
						15,600 "	18,000 "	"	"
						8,580 "	9,900 "	"	"
10,254,187 77	0,743,975 61	10,425,221 67	2,315,729 15	6,485,675 71	8,801,404 86	10,500,000 "	10,000,000 "	"	500,000 "
469,499 15	470,143 87	449,231 07	112,258 69	218,329 49	350,568 18	470,000 "	400,000 "	"	70,000 "
66,603 26	81,081 72	67,984 78	12,244 74	35,082 35	45,527 09	70,000 "	60,000 "	"	10,000 "
587,810 47	574,286 47	491,179 76	110,476 94	271,868 77	382,545 71	500,000 "	450,000 "	"	50,000 "
56,467 58	35,235 68	55,604 57	8,989 96	18,153 "	27,122 96	57,000 "	55,000 "	"	2,000 "
925,568 75	876,288 75	941,014 25	8,077 50	854,247 50	862,325 "	920,000 "	900,000 "	"	20,000 "
4,678,414 18	4,604,616 58	4,491,679 11	1,094,762 95	3,658,192 95	4,752,955 90	4,800,000 "	4,800,000 "	"	"
1,987,506 72	2,340,581 85	2,169,354 45	698,114 56	1,457,221 25	2,155,355 81	2,000,000 "	2,100,000 "	100,000 "	"
174,012 08	202,655 20	218,299 91	59,201 07	167,229 84	226,450 91	200,000 "	200,000 "	"	"
3,522,711 12	2,870,989 17	3,622,668 05	815,198 70	2,340,437 28	3,155,635 98	3,500,000 "	3,800,000 "	300,000 "	"
6,519,547 17	5,318,060 85	6,539,236 59	1,340,459 60	4,769,245 68	6,118,683 28	6,500,000 "	6,500,000 "	"	"
2,845,379 39	1,417,259 85	2,295,525 99	445,400 87	2,775,372 84	3,218,779 71	3,000,000 "	3,000,000 "	"	"
4,619 27	4,546 56	4,615 57	1,545 59	3,852 62	5,178 21	5,000 "	5,000 "	"	"
855 22	770 70	2,526 53	285 61	591 28	876 89	1,000 "	1,000 "	"	"
A REPORTER. . . . . fr.						65,339,850 "	65,119,930 "	452,120 "	652,000 "

## PIÈCES A L'APPUI

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PENDANT			
		1843.	1844.	1845.	
<b>IMPÔTS (suite).</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	<i>Garantie . .</i>	Droit de marque des matières d'or et d'argent . . . . .	150,730 56	155,243 30	140,845 85
	<i>Recettes di- verses . . .</i>	Droits de magasin des entrepôts perçus au profit de l'État . .	435,577 50	104,544 22	103,072 64
		Recettes accidentelles . . . . .	20,200 56	20,626 95	55,921 47
<i>Droits, additionnels et amendes.</i>	Enregistrement (50 p. % additionnels) . . . . .	10,530,575 13	10,175,453 90	10,150,705 64	
	Greffe . . . (50 id. ) . . . . .	288,314 55	293,618 38	200,900 70	
	Hypothèques . (26 id. ) . . . . .	1,868,495 80	2,008,072 30	1,037,584 57	
	Successions . (50 id. ) . . . . .	4,255,406 54	5,190,263 62	5,497,071 56	
	Timbre . . . ( sans additionnels ) . . . . .	2,881,804 42	3,114,557 78	2,929,354 83	
	Amendes . . . . .	157,005 22	172,754 10	181,866 11	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Recettes di- verses . . .</i>	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .	50,635 44	53,791 56	51,637 93
		Amendes en matière de simple police, civile, correction- nelle, etc. . . . .	159,724 06	195,984 55	151,123 48
		Produits des examens . . . . .	15,070 "	72,550 "	55,151 85
		— des brevets d'invention . . . . .	"	59,606 16	17,020 93
		— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	1,250 "	450 "	"
<b>PÉAGES.</b>					
<i>Domaines . .</i>	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .	704,584 57	794,612 96	899,627 02	
	Produits de la Sambre canalisée . . . . .	505,702 58	526,111 41	654,927 67	
	— du canal de Charleroy . . . . .	1,567,477 63	1,517,808 52	1,568,372 70	
	— du canal de Mons à Condé . . . . .	"	50,000 "	65,422 83	
	— des droits de bacs et passages d'eau . . . . .	108,406 47	109,002 21	102,915 44	
— des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,934,475 51	1,990,628 54	1,856,623 76		
TRAVAUX PUBLICS .	<i>Postes . . .</i>	Taxe des lettres et affranchissements . . . . .	2,970,751 82	3,030,035 03	3,159,731 49
		Port des journaux et imprimés . . . . .	117,786 90	118,888 77	129,154 41
		Droits sur les articles d'argent . . . . .	24,057 44	23,757 92	22,852 12
		Remboursements d'offices étrangers . . . . .	53,043 56	83,050 24	112,605 94
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842. . . . .	46,048 67	46,892 65	46,542 44
MARINE . . . . .		Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	"	"	"

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES années.	PRODUITS DES DOUZE DERNIERS MOIS.			PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1840.	
1840.	1841.		Trois DERNIERS MOIS de 1847.	Neuf PREMIERS MOIS de 1848.	Total.	adoptées POUR L'EXERCICE 1848.	proposées POUR L'EXERCICE 1849.	En PLUS.	En MOINS.
					REPORT. . . . fr.	65,550,850	65,119,950	432,120	652,000
140,831 48	127,562 67	142,044 54	55,492 54	60,404 62	104,896 96	140,000	130,000	10,000	10,000
176,129 19	216,471 25	231,118 92	66,625 85	101,554 40	167,958 25	190,000	200,000	10,000	..
27,418 50	20,065 89	26,066 59	9,547 38	7,891 06	17,238 44	10,000	10,000	..	..
10,581,027 29	10,604,059 05	10,426,080	2,667,606 76	6,989,477 98	9,657,174 74	10,600,000	10,200,000	400,000	400,000
512,568 76	507,586 14	500,510	70,402 67	254,172 94	304,575 61	500,000	500,000	..	..
1,735,720 47	1,755,467 90	1,800,848	421,077 24	1,111,555 67	1,533,012 91	1,700,000	1,600,000	100,000	100,000
5,087,753 29	6,026,456 32	5,211,582	1,721,415 19	3,925,743 06	5,045,156 25	5,000,000	7,000,000	2,000,000	..
5,054,045 22	5,061,007 36	5,008,149	820,010 20	2,195,676 70	3,014,295 90	5,000,000	5,000,000	..	..
155,206 35	226,063 65	178,593	110,282 18	105,556 85	215,819 01	150,000	175,000	25,000	..
71,418 32	54,505 04	58,161	10,226 76	65,652 04	75,859 70	70,000	70,000	..	..
140,235 91	156,745 47	152,763	40,477 82	100,356 88	140,854 70	140,000	140,000	..	..
53,555	86,957 32	56,612	7,425 51	77,582 56	84,805 87	70,000	85,000	15,000	..
21,103 85	17,489 98	19,225	2,441 95	10,486 27	12,028 20	20,000	15,000	5,000	5,000
775	650	625	50	1,740	1,790	100	1,000	900	..
799,749 69	927,449 09	825,205	295,585 05	554,898 07	848,281 12	875,000	850,000	25,000	25,000
648,560 16	752,952 29	600,610	267,674 11	538,495 84	546,169 05	700,000	620,000	80,000	80,000
1,500,391 48	1,655,222 46	1,455,854	465,069 49	960,187 65	1,425,257 12	1,525,000	1,465,000	60,000	60,000
77,540 87	99,124 45	72,972	56,005 28	69,404 61	105,409 89	110,000	120,000	10,000	..
88,159 80	89,644 77	90,625	22,627 01	62,156 91	84,783 92	90,000	90,000	..	..
1,862,055 81	1,890,240 91	1,916,984	460,979 15	1,292,805 02	1,755,784 17	2,000,000	1,850,000	150,000	150,000
5,506,651 84	5,387,445 25	5,176,718 68	..	..	..	5,500,000	2,850,000	470,000	470,000
135,156 26	140,070 52	150,007 57	..	..	..	155,000	110,000	25,000	25,000
25,523 94	25,177 01	25,869 69	..	..	..	25,000	25,000	..	..
154,842 72	155,517 14	167,407 92	..	..	..	115,000	170,000	55,000	..
51,056 29	51,065 45	48,500 69	..	..	..	50,000	65,000	15,000	..
85,535 79	150,386 42	111,361 10	..	..	..	312,000	312,000	..	..
A REPORTER. . . . fr.						93,966,950	94,552,950	2,583,020	1,077,000

## PIÈCES A L'APPUI

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PENDANT		
		1943.	1944.	1945.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>				
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer . . . . .	8,994,459 55	11,220,510 87	12,401,750 22
	Produit des cartes de circulation dans les stations et sur le chemin de fer . . . . .	"	"	"
	Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation de rentes constituées . . . . .	656,617 76	508,742 11	29,191 88
	Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	155,204 71	87,000 51	60,207 50
	— de créances ordinaires . . . . .	110,014 "	370,750 42	128,506 50
	Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves . . . . .	242,707 75	214,020 55	474,050 13
	Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1843 et 28 février 1846. . . . .	2,014,805 81	480,750 10	570,251 69
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . .	450,596 54	697,415 65	862,579 79
	Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .	581,556 21	470,021 95	550,857 20
	Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	"	"	"
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires . . . . .	77,197 08	69,632 86	67,078 06
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	1,894 29	2,286 59	429 59
	— volontaires . . . . .	787 49	84 05	91 97
	Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . .	24,446 "	66,529 19	45,282 75
	Produit des salaires des conservateurs des hypothèques sur les actes de transcriptions, attribués au trésor jusqu'à concurrence d'un quart . . . . .	"	"	"
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .	47,754 08	68,576 22	52,000 "
	Intérêts de 13,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse . . . . .	557,520 "	557,520 "	557,520 "
	Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation définitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842. . . . .	"	"	"
	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .	624,150 88	670,459 17	540,845 94
TRÉSOR PUBLIC.	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	50,565 56	55,915 87	42,805 52
	— des droits de pilotage et de fanal . . . . .	350,383 66	581,151 17	553,993 62
	— de la fabrication de pièces de cuivre . . . . .	"	505,077 17	"
	Intérêts attribués au trésor par la loi du 22 mai 1848, sur les émissions de billets de banque de la société générale pour favoriser l'industrie nationale. . . . .	"	"	"
	Moitié des intérêts du cautionnement de 2,000,000 de francs de la société de la Dendre . . . . .	"	"	"
	Produit de la retenue de 1 p. % sur les traitements et les remises donnant lieu à une pension civile ou ecclésiastique. . . . .	"	"	"

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES années.	PRODUITS DES DOUZE DERNIERS MOIS.			PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1849	
1846.	1847.		Trois DERNIERS MOIS de 1847.	Neuf PREMIERS MOIS de 1848.	Total.	adoptées POUR L'EXERCICE 1848.	proposées POUR L'EXERCICE 1849.	En PLUS.	En MOINS.
					Report. . . . fr.	93,966,950	94,552,950	2,563,020	1,977,000
13,572,573 03	14,587,693 70	12,156,553	3,611,920 69	9,085,000	12,096,920 69	16,000,000	15,500,000		500,000
"	"	"	"	"	"	10,000	25,000	15,000	"
8,468 64	12,515 76	205,067	2,059 22	914 32	2,973 54	9,000	1,500	"	7,500
117,175 07	70,743 59	96,086	3,036 56	69,957 19	74,993 75	120,000	120,000	"	"
84,746 52	280,036 54	194,810	50,215 33	97,418 45	127,633 80	565,000	200,000	"	365,000
162,885 01	281,500 19	275,050	116,018 91	492,076 60	608,995 51	200,000	200,000	"	"
511,592 51	484,279 63	772,507	75,170 97	289,445 49	364,616 46	500,000	200,000	"	300,000
1,032,346 18	1,202,510 51	845,040	280,425 24	697,215 71	983,638 95	1,100,000	1,100,000	"	"
422,794	422,044 85	409,410	197,317 36	200,173 06	397,690 42	400,000	400,000	"	"
16,381 44	51,684 86	54,066	"	36,014 37	56,014 57	60,000	60,000	"	"
251,640	93,809 89	111,874	12,629 55	28,650 34	41,250 87	180,000	50,000	"	130,000
69 66	188 54	974	33 21	103 26	186 47	100	100	"	"
98 85	419 48	296	126 98	460	586 98	100	100	"	"
35,956 84	29,140 57	39,470	1,028	38,431 52	39,459 52	29,000	40,000	11,000	"
"	"	"	"	"	"	"	25,000	25,000	"
58,744 07	121,101 24	69,635	"	"	"	85,000	120,000	35,000	"
537,520	537,520	537,520	"	"	"	537,520	537,520	"	"
"	"	"	"	"	"	299,500	299,500	"	"
560,989 01	528,637 24	585,012	"	"	"	570,000	480,000	"	90,000
49,801 91	48,047 56	41,027	"	"	"	55,800	40,000	4,200	"
612,619 93	595,198 41	490,665	"	"	"	625,000	375,000	"	50,000
347,225 61	130,717 90	262,640	"	"	"	145,000	145,000	"	"
"	"	"	"	"	"	"	400,000	400,000	"
"	"	"	"	"	"	"	42,750	42,750	"
"	"	"	"	"	"	"	240,000	240,000	"
A REPORTER. . . . fr.						115,457,950	115,354,420	3,335,970	3,410,500

## PIÈCES A L'APPUI

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PENDANT		
		1843.	1844.	1845.
<b>REMBOURSEMENTS. (a)</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . . .	1,378 41	1,205 75	226 24
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	82,528 01	85,404 08	90,275 17
	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .	27,457 70	34,727 65	16,022 82
	Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . . . . .	"	"	"
	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	10,073 20	8,762 87	12,946 87
	<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i> Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de biens domaniaux pour frais de régie de leurs bois. . . . .	131,285 95	144,168 12	135,350 33
	Frais de perception faites pour le compte de tiers . . . . .	4,832 86	9,550 08	6,245 12
	Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .	8,457 23	8,154 44	7,179 47
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i> Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	153,853 17	159,182 22	155,170 50
	Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .	22,476 28	10,711 19	3,455 19
	<i>Avances faites par les Ministères de l'Intérieur, de la Guerre et des Trav. publics.</i> Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .	432 25	1,044 30	6 60
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	42,900 "	24,000 "	17,200 "
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> sections, du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 <sup>re</sup> section du canal de Zelzaete . . . . .	"	"	90 65
	Abonnement provisoire des provinces pour le service des ponts et chaussées . . . . .	"	"	"
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	897,560 88	812,734 78	1,082,674 51
	Recettes accidentelles . . . . .	59,124 44	40,532 30	297,080 03
TRÉSOR PUBLIC. . . . .	Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .	"	"	"
	Abonnement des provinces pour réparation d'entretien dans les prisons . . . . .	"	"	11,608 "
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1849 . . . . .	93,125 "	37,250 "	111,600 "
	Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1845 . . . . .	"	"	491,550 70

a) L'on n'a pu indiquer pour quelques articles, les recettes réellement opérées pendant les exercices 1846 et 1847, non plus que celles constatées pendant les 3 derniers mois de 1847 et les 9 premiers mois de 1848, vu qu'elles ne sont renseignées définitivement dans les comptes du trésor qu'à l'expiration de chaque exercice.

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES ANNÉES.	PRODUITS DES DOUZE DERNIERS MOIS.			PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1849	
1846.	1847.		Trois DERNIERS MOIS de 1847.	Neuf PREMIERS MOIS de 1848	Total.	adoptées POUR L'EXERCICE 1848.	proposées POUR L'EXERCICE 1849.	En PLUS.	En MOINS.
					REPORT. . . . . fr.	115,457,950	115,534,420	3,335,970	3,419,500
855 00	2,588 40	1,262 50	•	•	•	1,000	1,000	•	•
92,104 80	95,527 27	89,204 07	•	•	•	90,000	100,000	10,000	•
38,220 42	89,585 85	41,204 •	14,669 60	67,464 85	82,154 45	50,000	50,000	•	•
•	•	•	•	68,604 87	68,604 87	25,000	25,000	•	•
5,755 48	2,015 42	7,807 •	518 12	752 59	1,270 71	5,000	5,000	•	•
155,047 10	156,811 11	156,528 •	21,825 58	99,825 87	121,667 45	145,000	155,000	•	10,000
6,561 68	0,684 23	6,758 •	2,217 55	5,899 96	6,117 51	6,000	6,000	•	•
7,050 40	7,858 17	7,755 •	1,972 21	5,505 95	7,278 14	7,000	7,000	•	•
150,223 44	144,255 42	155,756 •	47,907 08	91,672 36	159,580 54	100,000	160,000	•	•
280 32	•	9,251 •	•	574 51	574 51	1,000	1,000	•	•
102 59	762 96	469 •	154 71	227 17	381 88	100	100	•	•
13,500 •	23,100 •	24,140 •	0,800 •	30,982 85	57,782 85	47,600	54,200	6,600	•
•	•	90 •	•	•	80,000 •	80,000	148,500	68,500	•
•	•	•	•	•	•	•	61,200	61,200	•
680,191 54	521,200 08	708,890 •	•	•	•	978,400	852,400	•	126,000
548,505 52	468,229 16	282,603 •	•	•	•	200,000	290,000	90,000	•
•	50,000 •	50,000 •	•	87,726 09	87,726 09	198,600	156,800	•	41,800
19,608 •	20,888 •	17,568 •	•	•	•	19,600	25,600	4,000	•
129,150 •	•	92,781 •	•	•	•	160,000	160,000	•	•
TOTAL. . . . . fr.						117,612,250	117,591,020	3,576,070	3,597,500
504,476 50	455,576 02	562,806 •	281,550 96	95,641 30	376,992 46	800,000	900,000	100,000	•
TOTAL. . . . . fr.								3,676,070	3,597,500
AUGMENTATION . . . . . fr.								78,770	•

## PIÈCES A L'APPUI DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1849.

ÉTAT N° 2.

## ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

## CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1849.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE de CHAQUE PROVINCE, d'après les résultats du cadastre au 31 décembre 1843.	CONTINGENT POUR 1849.	Observations.
Anvers . . . . .	13,642,646 19	1,546,105 »	
Brabant. . . . .	28,533,848 26	2,817,373 »	
Flandre occidentale . . . . .	23,837,667 66	2,332,033 »	
Flandre orientale . . . . .	26,415,136 28	2,606,155 »	
Hainaut. . . . .	26,751,129 83	2,637,527 »	
Liège. . . . .	15,410,393 60	1,520,523 »	
Limbourg . . . . .	6,954,136 22	686,136 »	
Luxembourg. . . . .	5,636,220 »	556,152 »	
Namur . . . . .	9,911,728 49	977,978 »	
TOTAUX . . . . .	157,090,928 55	15,500,000 »	

VOIES ET MOYENS.  
—  
EXERCICE 1849.

---

ÉTAT N° 3.

---

**ÉTAT**

DU

**MONTANT DES RÔLES <sup>À</sup> DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE**

DE 1847.

---

## PIÈCES A L'APPUI

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1847 SUR							
	LA VALEUR LOCATIVE.	LES PORTES ET FENÊTRES.	LES FOYERS.	LE MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		LES DOMESTIQUES.	LES CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers .....	291,488 77	585,604 47	105,505 56	208,622 04	4,769 75	7,015 56	80,201 72	55,704 14
Brabant .....	569,111 90	625,189 65	196,851 54	405,575 16	854 08	1,670 55	150,504 82	84,078 12
Flandre occidentale.	271,154 66	456,581 75	125,887 62	165,770 84	5,147 68	5,075 56	62,752 "	55,149 08
Flandre orientale...	414,457 72	656,109 80	157,510 54	249,286 60	"	"	84,918 72	50,067 76
Hainaut .....	269,899 97	415,776 18	145,510 99	164,992 60	"	"	64,751 16	58,822 34
Liège .....	179,068 90	247,850 04	97,587 90	120,548 22	5,564 80	5,758 52	65,942 41	55,952 38
Limbourg.....	52,272 92	58,546 56	20,928 78	27,045 25	"	"	22,746 54	15,104 56
Luxembourg .....	21,497 52	44,894 50	28,288 07	21,010 09	"	"	9,092 05	5,711 16
Namur .....	61,288 85	98,516 29	47,080 94	56,425 18	4 24	61 04	26,680 20	24,804 24
TOTAUX....	2,110,241 21	2,948,649 29	920,951 74	1,415,071 98	12,120 55	10,179 05	565,590 50	341,465 58

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	TOTAL DU PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES de rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 40 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 40 de la loi).	TOTAL.						
1,116,912 01	1,145 80	455 53	1,599 53	1,115,512 06	»	1,115,512 06	111,551 11	1,226,845 77	42,182
2,031,415 40	5,140 75	2,647 65	7,788 58	2,025,627 02	»	2,025,627 02	202,562 54	2,225,980 56	61,220
1,090,917 17	2,256 54	986 08	3,222 42	1,096,694 75	»	1,096,694 75	109,669 52	1,206,564 07	58,944
1,592,151 14	1,629 61	1,105 97	2,735 58	1,589,417 56	»	1,589,417 56	158,954 27	1,748,551 83	78,124
1,119,753 24	4,551 22	555 06	4,884 28	1,114,868 96	»	1,114,868 96	111,486 42	1,226,555 38	61,706
750,653 17	2,370 54	1,526 11	3,896 65	746,156 52	»	746,156 52	74,613 27	820,749 79	35,025
174,642 41	»	»	»	174,642 41	»	174,642 41	17,464 06	192,106 47	9,921
150,494 56	»	»	»	150,494 56	»	150,494 56	15,049 44	165,545 80	8,958
514,748 08	179 65	109 87	289 50	514,459 48	»	514,459 48	51,445 74	565,905 22	15,165
8,550,067 88	17,035 80	7,580 27	24,414 10	8,505,653 72	»	8,505,653 72	850,556 17	9,156,200 89	569,221

## PIÈCES A L'APPUI

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1849.

ÉTAT N° 4.

## MONTANT

DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE POUR L'ANNÉE 1848.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS POUR LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers . . . . .	308,472 24	36,855 24	405,327 48	50,204	Le montant des rôles supplétifs des 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> trimestres de 1848, est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles pour l'année 1847.
Brabant . . . . .	584,982 27	58,407 06	643,470 93	40,735	
Flandre occidentale . . . . .	255,730 55	25,573 02	281,313 17	32,530	
Flandre orientale . . . . .	429,060 07	42,010 75	471,080 72	45,310	
Hainaut . . . . .	514,595 46	51,450 81	566,055 27	50,820	
Liège . . . . .	315,093 87	31,500 09	346,602 96	50,411	
Limbourg . . . . .	70,719 50	7,070 94	77,785 44	11,295	
Luxembourg . . . . .	64,621 48	6,462 20	71,083 77	13,363	
Namur . . . . .	125,325 44	12,531 07	137,855 41	17,448	
TOTAUX . . . . .	2,728,610 78	272,880 37	3,001,491 15	272,154	

## REDEVANCES SUR LES MINES POUR L'ANNÉE 1848.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES		TOTAL.	DIX CENTIMES pour fonds DE NON-VALEURS.	CINQ CENTIMES sur les deux sommes précédentes pour FRAIS DE PERCEPTION.	TOTAL.	Observations.
	FINES.	PROPORTIONNELLES.					
Hainaut . . . . .	9,071 70	113,966 80	123,038 20	12,303 82	6,767 10	142,109 12	
Liège . . . . .	3,337 92	43,908 57	47,446 29	4,744 65	2,609 54	54,800 46	
Luxembourg . . . . .	1,126 66	565 41	1,690 07	169 01	92 95	1,952 03	Produits de 1847.
Namur . . . . .	2,961 50	4,593 38	7,554 68	735 46	415 51	8,725 65	
TOTAUX . . . . .	16,697 58	165,051 66	179,729 24	17,972 92	9,885 10	207,587 26	



VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1840.

ÉTAT N° 6.

**DROIT DE CONSOMMATION**  
**SUR LES BOISSONS DISTILLÉES,**

ÉTABLI PAR LA LOI DU 19 MARS 1838.

**ANNÉE 1848.**

**ÉTAT DU MONTANT DES PRODUITS**

POUR L'ANNÉE 1848.

## PIÈCES A L'APPUI

1. PROVINCES.	Nombre total de déclarations faites pour le dernier trimestre et pour le premier trimestre de l'année précédente.	NOMBRE DE DÉCLARATIONS FAITES						MONTANT	
		POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE		POUR LE 2 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 2 <sup>me</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE	
		jusqu'au 31 janvier inclus.	pendant les mois de février et mars.	pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus.	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.	jusqu'au 31 janvier inclus.	pendant les mois de février et mars.
		3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
Anvers . . . . .	5.102	2,862	141	78	2,684	188	559	34,617 50	1,970 »
Brabant . . . . .	5.465	4,790	383	208	4,677	462	499	57,277 50	5,081 25
Flandre occidentale.	4.690	4,262	288	154	4,105	259	180	46,667 50	5,592 50
— orientale . . . . .	5,549	4,996	178	200	4,951	248	580	54,955 »	2,187 50
Hainaut . . . . .	7.996	7,510	501	186	7,072	259	504	79,202 50	5,220 »
Liège . . . . .	6,585	4,755	1,110	570	4,945	1,112	532	51,550 »	15,519 59
Limbourg . . . . .	1,745	1,512	76	101	1,507	95	188	15,625 »	777 50
Luxembourg . . . . .	2,090	1,868	116	95	1,856	204	158	19,050 »	1,177 50
Namur . . . . .	5,408	2,925	286	154	2,708	310	565	30,452 50	5,077 50
TOTAUX . . . fr.	40,626	55,485	2,888	1,706	54,505	5,095	5,205	589,537 50	54,405 14
			40,079			40,805			455,210 59

## DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

DES DROITS PAYÉS				NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX DE CONTRAVENTION qui ont été dressés				Observations.
POUR LE 2 <sup>m</sup> trimestre	POUR LE 2 <sup>m</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>m</sup> trimestre.	PENDANT le mois DE JANVIER.	PENDANT les 5 autres mois du premier se- mestre.	PENDANT le mois DE JUILLET.	PENDANT les 5 autres mois du deuxième semestre.	
pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus.	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, no- vemb. et décemb.	15.	16.	17.	18.	
11.	12.	13.	14.					19.
512 50	52,582 50	2,622 50	1,885 75	7	4	•	7	Les chiffres compris dans les colonnes 9 à 12 renseignent les produits connus de 1848. Ceux compris dans les colonnes 13 et 14, les produits des mois d'août à décembre 1847.
1,522 50	56,055 •	5,762 50	2,751 25	7	25	•	42	
750 75	45,425 •	2,807 50	1,071 25	•	4	4	7	
1,066 25	54,552 50	2,668 50	2,005 75	5	10	5	55	
980 •	74,850 •	2,667 50	5,158 75	0	55	2	55	
5,095 •	55,522 50	13,072 50	2,966 25	2	0	5	16	
547 50	15,615 •	977 50	945 75	•	2	•	6	
480 •	18,742 50	2,060 •	827 50	1	2	•	4	
706 25	29,580 •	5,442 50	1,857 50	5	11	•	11	
9,460 75	380,485 •	56,081 •	17,505 75	54	100	14	450	
		434,069 75						

1<sup>er</sup> semestre . . . . . 453,210 50  
 2<sup>e</sup> semestre . . . . . 454,069 75

TOTAL. . . . fr. 867,280 14

